

CORONAVIRUS

COVID-19



Samedi 9 mai 2020

● LA MAIRIE À VOS CÔTÉS

LA RENTRÉE SCOLAIRE SE FERA LE LUNDI 18 MAI

Dans un courrier adressé à la population le 7 mai, le Maire indique qu'il refuse d'engager une réouverture précipitée et mal préparée. Devant l'absence de soutien et de consignes claires de la part de l'État, la Ville a décidé de reporter la réouverture des écoles au lundi 18 mai. Il y a en effet, besoin de temps supplémentaire pour établir des protocoles sanitaires strictes et exigeants qui permettent d'assurer à nos enfants des conditions d'accueil et d'enseignement sécurisés. Après consultation des parents d'élèves élus et des personnels de l'éducation, la Ville communiquera, dès la semaine prochaine, les modalités de réouverture ainsi que les mesures de précaution mises en œuvre. La santé et le bien-être de nos enfants constituent notre priorité absolue !

Lire l'intégralité de la lettre sur le site de la ville :

https://www.fleurymerogis.fr/images/page-contenu/publications/covid-19_newsletter/2020-05-06_COVID-19_LETTRE_DU_MAIRE.pdf

COMMENT SE PROCURER DES MASQUES ?

Afin de faciliter l'achat des masques « grand public », les pharmaciens sont autorisés à les vendre depuis le 26 avril dernier. Désormais, les masques sont également disponibles, dans les grandes surfaces, chez les buralistes, dans les bureaux de la Poste.

Par ailleurs, la Ville de Fleury-Mérogis a passé commande de masques lavables et réutilisables pour toute la population.

Une première distribution sera assurée dès réception de la commande. Puis une seconde sera organisée sur inscription, afin de garantir un masque pour toutes les personnes du foyer. Les modalités de cette seconde distribution vous seront précisées très bientôt.

RÉOUVERTURE PROGRESSIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX

Crèches : ouverture dès le 11 mai dans les limites fixées par les autorités sanitaires (accueils prioritaires, nouveaux horaires...).

Écoles : ouverture le 18 mai (sauf les petites et moyennes sections fermées au moins jusqu'au 2 juin, sauf pour les enfants des personnels prioritaires). Là encore dans le respect des protocoles sanitaires. Les enfants qui seront accueillis à l'école du 18 mai au 2 juin ont été recensés par les enseignants.

Les autres élèves (hors enfants des personnels prioritaires) seront accueillis éventuellement APRES le 2 juin.

Accueils périscolaires et centres de loisirs enfance: ouverture dans les mêmes conditions que les écoles et uniquement pour les élèves accueillis à l'école.

Le Chalet: fermeture maintenue au moins jusqu'au 2 juin.

CVL: fermeture maintenue au moins jusqu'au 2 juin.

CMA: fermeture jusqu'à la rentrée de septembre (enseignement à distance possible).

Gymnases et équipements sportifs: fermés jusqu'à la rentrée de septembre.

Services Mairie: ouverture dès le 11 mai, avec reprise progressive dans la semaine.

● INFORMATIONS UTILES

TRANSPORTS

TICE

À compter du 11 mai 2020, le réseau TICE circulera selon de nouveaux horaires, disponibles sur le site internet www.bus-tice.com. Ces horaires sont consultables depuis le 8 mai et correspondent à ceux ce qui devaient initialement être mise en place à compter de début juillet.

À compter du 15 mai 2020 à 14h, l'Agence Bus Centre Essonne, située au 1^{er} étage en gare d'Évry-Courcouronnes sera ouverte au public.

TRANSDEV CEAT

Les horaires de l'ensembles des lignes vont revenir progressivement à la normale à partir du lundi 11 mai. Pour être en adéquation avec les conditions de circulation, il a été effectué quelques ajustements de temps de parcours sur quelques lignes du réseau.

Pour connaître les infos trafic en temps réel : <https://www.transdev-idf.com/info-traffic>

COURRIER: LA POSTE VA REPRENDRE SES TOURNÉES LE SAMEDI ET ROUVRIER SES BUREAUX

À partir de la semaine du 11 mai, la mise en place d'une nouvelle organisation devrait permettre la distribution des colis, de la presse quotidienne et des services de proximité comme le portage de repas et de médicaments 6 jours sur 7, du lundi au samedi. Les lettres recommandées seront également distribuées 6 jours sur 7. Concernant les personnes isolées et fragiles, afin de limiter leurs déplacements, La Poste proposera

désormais de collecter à leur domicile leur courrier à envoyer. Ce service est gratuit et il suffit pour en bénéficier de se signaler à son facteur, lors de son passage ou en apposant un mot ou un signe sur sa boîte aux lettres.

Toutes les informations sur:

<https://www.groupelaposte.com/fr/article/covid-19-la-poste-presente-son-plan-de-deconfinement>

DÉCHETS

À partir du lundi 11 mai, le Siredom réouvre les déchèteries aux particuliers, professionnels et collectivités selon des conditions strictes. En effet, ne sera autorisé qu'un passage par semaine et par badge.

Par ailleurs, un système d'accueil en fonction de la plaque d'immatriculation du véhicule va être mis en place à partir du 18 mai:

- Les jours pairs, seuls les véhicules ayant une immatriculation paire pourront accéder aux déchèteries.

- Les jours impairs, seuls les véhicules ayant une immatriculation impaire pourront accéder aux déchèteries.

Attention, la déchèterie de Sainte-Geneviève-des-Bois ne réouvrira pas avant plusieurs mois en raison de travaux d'agrandissement.

Retrouvez les jours et horaires d'ouverture de chaque écocentre sur:

<http://www.siredom.com/vos-dechets-au-quotidien/les-decheteries/24-eco-centres-a-votre-disposition>

Vous pouvez également contacter le 0 800 293 991 ou dechets@coeuressonne.fr

SOCIAL : UNE AIDE DE 200 EUROS EST ANNONCÉE PAR L'ÉTAT POUR LES JEUNES « PRÉCAIRES OU MODESTES » DE MOINS DE 25 ANS

Cette somme sera versée début juin aux étudiants ayant perdu leur travail ou leur stage et aux étudiants ultramarins isolés qui n'ont pas pu rentrer chez eux. Elle sera versée aussi à la mi-juin aux jeunes de moins de 25 ans, précaires ou modestes, qui touchent les aides pour les logements.

● CONSEILS PRATIQUES, CULTURE ET LOISIRS

FAIRE RÉPARER SA BICYCLETTE

Les personnes souhaitant remettre en état un vélo d'occasion pourront trouver un professionnel sur la plateforme [coupdepoucevelo.fr](https://www.coupdepoucevelo.fr) à partir du 11 mai, a indiqué la Fédération des usagers de la bicyclette (FUB). Le gouvernement apportera une aide de 50 euros (hors taxes) pour faire réparer son vélo d'occasion, ou au

moins couvrir une partie des frais, dans le cadre du déconfinement. Ce « coup de pouce » sera accordé sur présentation d'une pièce d'identité et d'un téléphone portable.

Toutes les infos sur :

<https://www.coupdepoucevelo.fr/auth/home>



N'hésitez pas à partager cette newsletter avec vos contacts en les invitant également à s'inscrire en cliquant [ici](#)

Pour recevoir la newsletter, envoyez vos nom, prénom et adresse mail à mairie@mairie-fleury-merogis.fr